

REVUE DE PRESSE HEBDOMADAIRE

ACTIVITÉS DU MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE

ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INGRID OLGA GHISLAINE EBOUKA-BABACKAS

SEMAINE DU 25 AU 29 MARS 2024

Brazzaville, le 25 Mars 2024 :

Atelier d'élaboration du reporting des ODD dans la sous-région CEMAC

Le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale a ouvert à Brazzaville, les travaux de l'atelier d'élaboration du reporting de la statistique relative aux objectifs de développement durable (ODD) dans la sous-région CEMAC. Un atelier organisé par la commission de la CEMAC avec la collaboration technique d'AFRISTAT du 25 au 29 mars 2024.



L'objectif est de produire un rapport sur les progrès enregistrés dans l'atteinte des ODD de l'agenda 2030 au niveau de la sous-région afin d'apprécier les efforts fournis par les États membres de la CEMAC dans la mise en œuvre des ODD, la collecte des données y afférentes et le financement du reporting dans la zone CEMAC.

Ouvrant les travaux, le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a rappelé qu'au Congo depuis le lancement officiel du processus de mise en œuvre des ODD en 2016, le gouvernement a constamment œuvré à l'exécution de l'agenda mondial de développement en assumant sa part de responsabilité. D'où l'importance de cet atelier à travers lequel les techniciens auront la lourde tâche de faire le point de l'évolution de toutes les situations aussi bien pour la pauvreté, le changement climatique et la mise en œuvre des recommandations de la 55^{ème} session de la commission statistique des nations-unies pour la sous-région CEMAC, a renchéri Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS.



Notons que la commission de la CEMAC a œuvré à la mise en place du projet régional d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du centre, avec l'appui financier de la Banque Mondiale. « *Ce projet va contribuer au renforcement des appareils statistiques dans notre zone communautaire* », a conclu le commissaire chargé des politiques économiques, monétaires et financière de la commission CEMAC, Nicolas BEYEME NGUEMA.

Brazzaville, le 26 Mars 2024 :

La CNTR examine son budget 2024

Le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, a pris part (invitation) à la 5^{ème} session ordinaire budgétaire de la Commission Nationale de Transparence et de la Responsabilité dans la gestion des finances publics (CNTR), qui se tient à Brazzaville du 26 au 4 avril 2024. Cette rencontre permettra aux commissaires de doter l'institution de son budget de l'année en cours.



Réception du champion du monde congolais en gastronomie

L'heureux gagnant du concours mondial de la gastronomie de Saint-Pétersbourg en Russie, Thianslly Arlych Madzou Moukassa a présenté ses trophées et son projet professionnel au ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS.



Thianslly Arlych Madzou Moukassa a bénéficié d'un appui et d'une formation du projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), un projet financé par la Banque Mondiale et le Congo. Son entretien avec le ministre en charge du plan, Gouverneur de la Banque Mondiale au Congo, est une marque de reconnaissance dicit-il « *je suis venu remercier le ministre du plan pour les efforts consentis pour ma formation. Les efforts que l'on fait pour réussir ne sont jamais perdus. j'ai arrêté de me plaindre et je me suis mis au travail, parce que j'ai compris que la seule chose qui tombe du ciel c'est la pluie et voilà les résultats. Je demande à la jeunesse de travailler durement et de croire en ses rêves (...)* »

Thianslly Arlych Madzou Moukassa, représente le Congo à travers le monde. Outre la médaille d'or remporté au championnat du monde de Saint-Pétersbourg, ce vainqueur de la gastronomie est également médaillé d'or au festival panafricain de gastronomie organisé au Bénin et détenteur d'une assiette d'or à la coupe du monde en Tunisie. Aussi, a-t-il été nommé ambassadeur des cuisiniers d'Afrique en 2022.



Brazzaville, le 27 Mars 2024 :

Audition par la commission économie et finance du sénat

La commission économie et finance du sénat a reçu en audition le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, au sujet du financement additionnel au projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Pro-Climat), entre la République du Congo et l'association internationale de développement.



Avant de répondre aux préoccupations des vénérables sénateurs, le chef du département du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Gouverneur du groupe de la banque mondiale au Congo, a présenté le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement additionnel au projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Pro Climat) entre la République du Congo et l'association internationale de développement. **Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS** a souligné que plusieurs facteurs ont contribué à la détérioration de la situation de la sécurité alimentaire au Congo, notamment par une productivité agricole chroniquement faible, un coût élevé des intrants agricoles, une forte incidence de la pauvreté, et des chocs climatiques récurrents, principalement les inondations.

Poursuivant son propos, le ministre a en outre rappelé que la situation d'insécurité alimentaire a été exacerbée par la pandémie de COVID-19 et la crise Russo-Ukrainienne qui ont entraîné une hausse des prix des intrants agricoles et des aliments.

Dans cette perspective, le gouvernement a adopté un plan de résilience sur la crise alimentaire pour mettre en œuvre des mesures et actions ciblées afin d'optimiser

le niveau d'approvisionnement en produits alimentaires et soulager les effets négatifs de la crise sur le panier de la ménagère.

Ce plan a été évalué à 185,2 milliards de FCFA et la Banque Mondiale a été disposée à accompagner le Congo à travers :

- un projet en cours, le PDAC à hauteur de 5,5 milliards de FCFA, s'achevant en 2023 ;
- et un nouveau projet Pro Climat pour 49,2 milliards de FCFA.



Répondant à la préoccupation des vénérables sénateurs membres de la commission, sur le bilan de la mise en œuvre du financement de l'accord initial dudit projet, le ministre explique :

«(...) le démarrage des activités est conditionné par le lancement officiel du projet qui consiste à une cérémonie publique placée sous la présidence du gouverneur en présence de la représentante résidente de la Banque Mondiale. Ce lancement n'interviendra qu'après l'installation complète du projet : le recrutement complémentaire de l'unité de gestion du projet ; l'acquisition du système de gestion financière, des moyens roulants, des équipements informatiques et mobiliers divers ; l'adoption par le comité de pilotage de plan de travail et Budget Annuel(...) la finalisation de l'installation du projet est soumise aux longues procédures de la Banque et implique la délivrance d'avis de non objection (...).»

Brazzaville, le 28 Mars 2024 :

Lancement officiel du PAGIR

Le premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet MAKOSSO a présidé la cérémonie du lancement officiel du programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)».



Bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale d'un montant de 70 millions USD, soit 42 milliards de FCFA, ce programme vise à accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources domestiques et de la gestion avec un accent particulier sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

Ce projet est subdivisé en deux composantes à savoir : le programme axé sur les résultats (PfoR) et le projet d'investissement (IFP).



Dans son discours du lancement du PAGIR, le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, après avoir circonscrit le contexte dans lequel le Congo s'est engagé dans les réformes des finances publiques issues des directives de la CEMAC, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS a salué l'appui de la Banque Mondiale dans la mise en œuvre desdites réformes en République du Congo. *« Devant la succession des crises dans le monde, notre pays a choisi d'emprunter la voie la moins facile qui est celle des réformes pour la stabilisation du cadre macroéconomique et la transformation structurelle de son économie ».*

Le Congo s'associe ainsi à l'effort consenti par les autres États membres de la CEMAC qui sont engagés, depuis 2016, dans les réformes économiques et financières. *« Le Congo s'est tourné vers le Fonds Monétaire International (FMI) pour accélérer le redressement de sa situation financière, et a sollicité l'accompagnement de la Banque Mondiale pour créer les conditions d'une croissance solide inclusive et durable »*, a ajouté le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale.

Brazzaville, le 29 Mars 2024 :

Plénière à l'Assemblée Nationale

Ratification du projet de loi de l'accord de financement additionnel au Pro-Climat, après communication du ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS.



Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement additionnel évalué à 30 milliards de FCFA, au projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Pro-Climat) entre la République du Congo et l'association internationale de développement a été approuvé par l'Assemblée Nationale.

Par cet accord dit pro climat- Congo, la Banque Mondiale accompagne le Congo dans le traitement urgent de l'impact des inondations a déclaré le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, « (...) *lors des inondations les populations n'avaient plus accès à leur alimentation et donc il a fallu trouver un financement pour nous aider et le ProClimat est un financement qui est orienté vers l'amélioration de la*

production agricole, mais il y a aussi une composante sur l'urgence : comment apporter une réponse alimentaire a ceux qui se sont déplacés du fait des inondations...c'est en réalité une réponse urgente à la question urgente des déplacements des sinistrés lors des inondations qui ont eu lieu au Congo en fin d'année 2023, début d'année 2024...».

« Il s'agit d'un accord de financement additionnel que nous devons saluer au vue de sa flexibilité », a signifié le président de l'Assemblée Nationale **Isidore Mvoumba**.

Attachée de presse

Rolande KINDOU MOUSSA